

L'Éloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières. Sous la direction de Monique VÉNUAT et Christian JÉRÉMIE. Paris, Honoré Champion, 2015, collection « Colloques, congrès et conférences sur le classicisme » n° 15. Un vol. de 666 p.

Dans le domaine religieux, l'éloquence est directement liée au devoir d'évangéliser. Elle fait fonction de médiation entre la Parole divine et le peuple chrétien. L'éloquence ecclésiastique est donc l'objet d'une réflexion constante, et celle-ci se fait particulièrement vive et polémique dans la période des Réformes. On ne peut donc que se féliciter de l'initiative des auteurs, qui ont organisé en 2007 à Clermont le colloque dont nous voyons aujourd'hui les Actes publiés.

Les communications concernent principalement la situation française, celle de l'aire germanique et de la Grande Bretagne. Elles sont centrées, pour la chronologie, sur les XVI^e et XVII^e siècles. On doit louer le caractère résolument interdisciplinaire de ce volume, où histoire et littérature se mêlent sans heurt.

L'éloquence est d'abord art oratoire, et les principaux genres de la prédication sont abordés : l'oraison funèbre, le sermon. La première donne lieu à une section spécifique contrastée et pour une part déceptive, puisqu'un article est consacré à la quasi-absence d'oraisons funèbres pour Henri III (Mathieu Mercier), un autre traite de la question très discutée chez les réformés de la prédication lors des funérailles (Marianne Carbonnier-Burckard), un troisième analyse les funérailles de l'empereur Léopold I^{er}, où les emblèmes déploient leur éloquence, plus que le prédicateur (Philippine Dauga-Casarotto). Seuls deux articles traitent du texte d'oraisons funèbres, celui, sans doute nécessaire, d'Éric Tourrette sur Bossuet, et celui, plus neuf, d'Anne Régent-Susini sur les discours funéraires de l'abbé Grégoire. Le sermon (ainsi que l'homélie qu'on confond quelquefois avec lui) est le genre auquel on pense le plus spontanément. Plusieurs articles traitent des bases théologiques et spirituelles de la prédication : le très riche article de Daniel S. Larangé, qui montre l'imbrication de la doctrine et de la rhétorique mise en œuvre chez les Frères Tchèques, mais aussi Simon Icard sur l'éloquence des Feuillants, Sophie Conte sur les traités de rhétorique sacrée au XVII^e siècle, Hélène Michon sur le lien entre la théologie de saint François de Sales et sa « douceur » oratoire, Natacha Salliot sur les sermons de Du Perron. D'autres s'intéressent aux citations de littérature profane qu'on trouve dans les sermons (Guillaume Coatalen) ou aux aspects politiques de la prédication (Héloïse Hermand, Pascal Caillet, Marc Hersant).

Mais une question revient avec insistance, tantôt en filigrane, tantôt abordée de front : celle de la transcription de la parole. En effet, nous n'avons pas accès à la prédication orale, sinon par des notes préparatoires conservées (Bénédicte Dubail à propos des Prémontrés de Bellelay), parfois par des transcriptions d'auditeurs (ainsi les sermons de Michel Menot évoqués par Guy Demerson), ou, plus souvent, grâce à la publication, posthume ou non : ainsi naît, chez les catholiques comme chez les protestants, une « littérature sermonnaire » (Cynthia Meli) avec des recueils rassemblant des textes plus ou moins récrits, voire écrits d'emblée pour la publication. L'éloquence de l'écrit n'est pas la même que celle de la prédication orale, le rapport au public n'est pas non plus le même, et la mise en recueil entraîne des choix de composition : on édite un cycle de sermons couvrant l'année liturgique, ou faisant le commentaire d'un livre biblique (Julien Gœury). C'est aussi à l'éloquence de l'écriture que se rattachent les articles portant sur les techniques adoptées dans la polémique religieuse (Nicolas Piqué, Monique Venuat, Nathalie Szczech, Dominique Descotes, Christian Jérémie et, à un moindre titre, Hélène Michon, Natacha Salliot, Pascal Caillet). L'art d'argumenter prête à quelques belles analyses.

Il est presque impossible de ne pas glisser des recueils de sermons aux ouvrages de spiritualité et de dévotion, car les deux se confondent en partie : les ouvrages de Du Moulin étudiés, entre autres, par Christine Ronchail, sont des ouvrages de spiritualité écrits sur la base

de sermons. Pierre Janton, dans son article sur la prière comme genre littéraire, peut écrire : « La prière est souvent un sermon par la doctrine qu'elle implique et par sa force de persuasion » (p. 549). Cette inéluctable extension du thème introduit dans le volume quelques articles sur des textes qui n'ont que peu à voir avec l'éloquence : le *Journal* de John Wesley (Jérôme Grosclaude), les manuels britanniques de bonne conduite pour jeunes filles (Sophie Jorrand), les ouvrages de direction spirituelle dans la ligne de l'*Introduction à la vie dévote* (Pauline Chaduc), les histoires tragiques de Jean-Pierre Camus (Nicolas Crémona). L'étude de Raelen Chai Elsholz sur la procédure de canonisation n'a même aucun lien avec l'éloquence. Ces articles marginaux, loin de déparer le volume, permettent de multiplier les échos suggestifs d'un article à l'autre et justifient l'hospitalité qui leur est accordée.

À la lecture de ce gros recueil de trente et un articles, on constate l'importance pour les différentes communautés ecclésiales concernées de la mission d'enseigner : du point de vue rhétorique, le *docere* tend toujours à prendre le pas sur le *movere*, tandis que le *placere* est volontiers maltraité. L'ornementation du discours écrit ou oral est presque unanimement refusée : la Vérité doit s'imposer d'elle-même, principe toujours à réinterpréter, non sans quelque hypocrisie parfois. L'influence du contexte historique, politique et théologique – et ses importantes variations, aux conséquences quelquefois tragiques – éclate par ailleurs, et on voit alterner la violence, l'éristique, le pathos, avec la modération, la réconciliation, la hauteur de vue.

L'usage des ouvrages collectifs interdisciplinaires est de traduire les citations en langue étrangère qu'on donne dans le texte, et de porter en note le texte original. Seul un des anglicistes ayant participé à ce volume, Jérôme Grosclaude, s'y est plié. Un article est même entièrement en anglais. Alors que les textes latins sont tous cités dans leur traduction française, la mise en place d'une norme commune pour l'anglais eût été souhaitable.

FRANCINE WILD